



Association Africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 91 75 Fax : 226 50 37 37 57 contact@acame.org

**LE POINT D'EXECUTION PYSIQUE ET FINANCIERE
DU PROGRAMME D'APPUI A L'ACAME
FINANCE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE
A TRAVERS LE PRSAO (9 ACP ROC 03)**

31 décembre 2008 (fin du Contrat de Subvention)

INTRODUCTION

L'Association Africaine des Centrales d'Achats (en abrégé ACAME) a sollicité en décembre 2006 un financement auprès de la Délégation de la Commission Européenne du Bénin, chargée de gérer avec le Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin, Ordonnateur Régional du FED, le Programme Régional Santé en Afrique de l'Ouest.

Un contrat de subvention, dont le montant s'élève à 1.300.000 Euros, a été signé le 20 décembre 2006, suite à la présentation par le Secrétariat Permanent de l'ACAME d'un Projet d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'Ouest.

Conformément à la volonté de la Commission Européenne, ce projet prévoyait l'inclusion comme bénéficiaires de toutes les Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest, qu'elles soient membres de l'ACAME (au nombre de 10) ou non (5 pays anglophones et un pays lusophone).

Initialement prévue pour 18 mois, la période de mise en œuvre de l'Action a été prorogée : un premier avenant, stipulant que « la période de mise en œuvre de l'Action est de 21 mois, et prendra donc fin au 30 septembre 2008, a été signé le 10 juin 2008.

L'ACAME a introduit le 16 septembre 2008 une demande de deuxième avenant auprès de l'Ordonnateur Régional du FED. Ce deuxième avenant a été signé le 27 septembre 2008. L'objet de ce deuxième avenant est la prolongation du délai d'exécution jusqu'au 31 décembre 2008, incluant un très léger remaniement du budget.

Ce présent rapport d'activités retrace l'ensemble des réalisations effectuées par l'ACAME au titre de ce Contrat de Subvention, désormais achevé.

1. FORMATIONS PLURIDISCIPLINAIRES

1.1. Formations en « gestion des approvisionnements » et en « assurance de la qualité » : activités réalisées

1.1.1. Termes de référence

Les termes de référence portaient sur la mise en œuvre des trois formations suivantes :

- La gestion du cycle d'approvisionnement, avec traitement du cas spécifique des ARV (formation destinée aux pharmaciens responsables des approvisionnements des Centrales d'Achats)
- La mise en place d'un système d'assurance de la qualité des médicaments au sein des Centrale d'Achats (formation destinée aux pharmaciens responsables de l'assurance de la qualité)
- La mise en place d'une méthode de gestion prévisionnelle stock/trésorerie (formation destinée aux Directeurs Administratifs et Financiers)

1.1.2. Lancement d'une consultation

Suite au lancement d'une Consultation Restreinte, l'offre technique de l'Institut Régional de Santé Publique du Bénin (IRSP), qui dépend de l'OMS Afro, a été jugée adéquate pour les deux premières formations pharmaceutiques, mais pour la troisième partie il est apparu que le profil des consultants ne respectait pas totalement les exigences des Termes de Référence.

Une renégociation de l'offre financière correspondant à la mise en œuvre des deux formations validées techniquement par le Secrétariat Permanent a eu lieu.

Un contrat a été établi entre l'ACAME et l'IRSP de Ouidah (Bénin).

1.1.3. Réalisation des formations :

- ✚ La formation en gestion des approvisionnements s'est déroulée **du 28 janvier au 1^{er} février 2008 inclus à l'IRSP de Ouidah (Bénin)**, et a été suivie par des représentants de 15 Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest.
- ✚ La formation en assurance de la qualité des médicaments a été dispensée **du 04 au 08 février 2008 inclus à l'IRSP de Ouidah (Bénin)**. Elle a également été suivie par les représentants de 15 Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest.

Pour chaque séance, le Secrétariat Permanent de l'ACAME avait prévu un système de traduction simultanée en français et en anglais et la diffusion des supports pédagogiques sur CD pour chaque participant.

1.1.4. Action de visibilité

Un reportage a été tourné pendant ces séances de formation, dans le but d'améliorer la visibilité du programme financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO (cf. DVD).

1.2. Formation en gestion prévisionnelle : activité réalisée

1.2.1. Termes de référence

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME avait défini comme termes de référence la fourniture d'un « appui méthodologique à la programmation des achats et la mise en place d'une gestion prévisionnelle stock/trésorerie dans les Centrales d'Achats »

1.2.2. Consultation

La Consultation précédente sur la gestion des approvisionnements a été ouverte à un bureau spécialisé dans la formation en gestion (ACECA International / Burkina Faso) pour la réalisation du troisième module de formation destinée aux Directeurs Administratifs et Financiers de l'ACAME.

L'offre a été analysée et a été jugée satisfaisante tant en qualité qu'en termes financiers. Cette partie du Marché a donc été attribuée à ce Cabinet.

1.2.3. Réalisation de la formation

La formation destinée aux DAF en gestion prévisionnelle a eu lieu du **10 au 14 décembre 2007 à Ouagadougou**, et a été manifestement fort appréciée des différents participants.

Ont participé à cette formation tous les représentants des pays francophones, la Guinée Bissau et le Cap Vert pour les Pays lusophones, le Ghana, le Liberia et la Sierra Leone pour les Anglophones, soit au total les représentants de 14 Centrales d'Afrique de l'Ouest.

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME avait prévu un système de traduction simultanée en français et en anglais et la diffusion des supports pédagogiques sur CD pour chaque participant.

1.2.4. Action de visibilité

Un reportage a été tourné dans le but d'améliorer la visibilité du programme financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO. Celui-ci a été distribué dans tous les pays concernés.

1.3. Formation en informatique :

1.3.1. Formation du Secrétariat Permanent : activité réalisée

Le Marché de Service passé après Consultation Restreinte avec le Cabinet INTRAPOLE chargé de fournir un appui à l'informatisation des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest prévoyait une formation en administration du portail web de l'ACAME.

Cette formation a été réalisée *du 29 octobre au 02 novembre 2007* pour l'informaticien en appui au Secrétariat Permanent de l'ACAME.

Le site web de l'ACAME (www.acame.org) est opérationnel et régulièrement mis à jour.

1.3.2. Formation des informaticiens des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest : activité réalisée

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a organisé la formation des informaticiens des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest à Ouagadougou, *du 22 au 26 septembre 2008*.

Le thème central de ce séminaire était défini comme suit : « l'optimisation de la gestion informatique dans les Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels d'Afrique de l'Ouest ».

Conformément au programme prévu, les objectifs de cette formation reflétaient les recommandations formulées par le Cabinet chargé de la mission circulaire chargée d'évaluer les besoins de 13 Centrales d'Achats d'Afrique de l'ouest :

- ✚ en équipement informatique,
- ✚ en logiciels de gestion,
- ✚ en développement des capacités des ressources humaines informatiques

15 pays sur 16 ont mandaté un responsable informatique pour suivre cette formation, dont les termes de référence concernaient :

- ✚ Présentation d'un modèle de logiciel de gestion commerciale et de gestion comptable (version pilotée équipée d'outils d'aide à la décision)
- ✚ Formation au maniement du portail web et à la participation du forum de l'ACAME
- ✚ Mise en place d'une politique de sécurité informatique

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME avait prévu un système de traduction simultanée en français et en anglais et la diffusion des supports pédagogiques sur CD pour chaque participant.

2. MISSIONS INTER CENTRALES

2.1. Missions d'intégration des Centrales d'Achats anglophones et lusophones aux activités de l'ACAME.

2.1.1. Intégration au Projet des Centrales anglophones et lusophones

Le projet d'appui aux activités de l'Association africaine des Centrales d'Achats de Médicaments Essentiels (en abrégé ACAME) prévoyait de faire bénéficier l'ensemble des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest du programme d'activités financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO (9 ACP ROC 03).

Tous les textes (contrat de subvention, statuts, termes de référence des activités) ont été traduits en anglais par un cabinet spécialisé et diffusés aux Centrales d'Achats de Médicaments d'Afrique de l'Ouest anglophones.

Une lettre d'introduction a été traduite en portugais et adressée au Directeur Général de la Centrale d'Achats du Cap Vert.

L'intégration des Centrales d'Achats non membres de l'ACAME (5 Centrales anglophones et une Centrale lusophone) est aujourd'hui une réalité, puisque **toutes les Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest participent activement au projet.**

La présentation du programme d'activités de l'ACAME lors d'ateliers mis en œuvre par l'OOAS ou lors des 4^{ème}, 5^{ème} et 7^{ème} Comités de pilotage du PRSAO ont contribué à faciliter cette intégration.

2.1.2. Missions d'intégration et de présentation du Projet

Le Secrétariat de l'ACAME a toutefois mené quelques missions d'information auprès des Centrales anglophones et lusophones :

Ghana

Une mission menée par le Dr Mamessilé Assih, Directrice Générale de la CAMEG du Togo, accompagnée du Conseiller Technique de l'ACAME, Gérard Millot, s'est rendue au Ghana du 19 au 21 septembre 2007 pour présenter les différentes lignes du projet d'appui aux Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO.

Les Autorités du Ghana ont de suite manifesté un vif intérêt pour le programme : un représentant pour chacune des formations ou séminaires organisés par l'ACAME a été systématiquement mandaté, et le Central Medical Store du Ghana a ainsi participé aux activités communes.

Gambie

Une mission menée par Monsieur Matar Niang, de la Pharmacie Nationale d'Approvisionnement (PNA) du Sénégal, accompagné du Conseiller Technique de l'ACAME, s'est rendue en Gambie du 26 au 28 septembre 2007.

La représentante de la Gambie, même si ce Pays ne fait pas encore partie des membres de l'ACAME, a été invitée à la Xème Assemblée Générale de l'ACAME qui s'est tenue en novembre dernier à Libreville.

La Gambie participe activement aux diverses activités du projet.

Cap Vert : mission programmée dès restructuration de la Centrale d'Achats

Une lettre d'introduction a été traduite en portugais et adressée au Directeur Général de la Centrale d'Achats du Cap Vert, qui a donné son accord pour participer au programme d'activités financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO.

Il était prévu également que le Dr Estevao Da Costa (Directeur Général de la CECOME de Guinée Bissau) et le Dr Pascal Hessou (Directeur Général de la CAME du Bénin) se chargent de la mission de présentation du Projet au Cap Vert, dès réception de l'invitation de la Centrale du Cap Vert, actuellement en restructuration.

Liberia et Sierra Leone

Le Directeur Général du Médical Store du Liberia et celui de la Sierra Leone ont donné leur accord de principe pour une participation de leurs pays au projet.

Ces deux pays ont mandaté chacun un représentant pour les trois séminaires de formation déjà organisés par l'ACAME (formation des DAF en gestion prévisionnelle, formation des responsables approvisionnement en gestion des approvisionnements et des ARV, formations des pharmaciens en assurance qualité) ainsi que pour l'atelier inter-Centrales d'Achats de Ouagadougou du 14 au 16 février 2008.

Une mission dirigée par le Dr Mariama Sambo, Directrice Générale de l'ONPPC du Niger, va être mandatée en septembre 2008 au Libéria et en Sierra Leone pour une sensibilisation des autorités sur le programme.

Nigeria : mission programmée dès réception du feu vert des Autorités du Nigeria

Le directeur de la Food and Drug Administration du Nigeria a reçu un courrier express dans lequel l'ACAME propose de mener une mission dans ce pays. Cette mission de présentation du projet s'effectuera dès que le Ministère Fédéral aura signifié son accord.

Il est à noter que le Nigeria participe toutefois au programme d'appui aux activités de l'ACAME.

2.2. Atelier de réflexion sur « l'implication des Centrales dans la gestion des programmes prioritaires » : activité réalisée

2.2.1. Choix du thème et du Pays

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a demandé aux Centrales d'Achats autour de quel thème central majeur elles souhaitaient débattre en atelier.

Les Centrales d'Achats ont répondu que leurs préoccupations concernaient le manque d'implication des Centrales d'Achats dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies prioritaires (VIH Sida, Paludisme, Tuberculose).

De plus, elles ont formulé le désir de bénéficier de l'expérience de la CAMEG du Burkina Faso dans ce domaine.

2.2.2. Tenue d'un atelier d'échanges entre Centrales d'Achats

Un atelier a donc été monté à *Ouagadougou du 14 au 16 février 2008*, au cours duquel différentes communications ont été présentées (le point du Projet ACAME / PRSAO, les procédures d'adhésion à l'ACAME, l'implication des Centrales d'Achats dans la gestion des programmes de lutte contre les maladies prioritaires, l'expérience du Burkina Faso).

Un document stratégique de collaboration avec les Partenaires a été validé lors de cet atelier par les représentants de 14 Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest.

2.2.3. Rencontre avec UNITAID

Cet atelier, placé sous le patronage du Ministre d'Etat, Ministre de la Santé du Burkina, a été l'occasion pour les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest de débattre de cette stratégie avec une Délégation d'UNITAID menée par son Président du Conseil d'Administration, M. Philippe Douste-Blazy, et par son Secrétaire Exécutif, M. Jorge Bermudez, puis avec l'ensemble des Partenaires impliqués (OMS, UNICEF, Fondation Clinton, CHMP, ESTHER).

Cette rencontre a été hautement médiatisée, et a fait l'objet de la réalisation d'un film, conformément à la volonté de l'ACAME de mettre en lumière le Programme d'appui aux activités de l'ACAME financé par la Commission Européenne à travers le PRSAO.

3. APPUI A LA GESTION INFORMATIQUE (13 CENTRALES D'ACHATS) : activité réalisée

3.1.Mission circulaire d'évaluation de l'utilisation de l'outil informatique

3.1.1. Termes de référence

Le Secrétariat Permanent a défini comme Termes de Référence de la mission de service chargée d'apporter un appui à la gestion informatique de 13 Centrales d'Achats :

- ✚ la création d'un site web dans 13 Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest et la création d'un portail web au niveau du Secrétariat Permanent, capable d'agréger les sites des Centrales.
- ✚ L'établissement d'un diagnostic portant sur l'utilisation de l'outil informatique au sein de 13 Centrales d'Achats (analyse de l'organisation du réseau, de l'équipement, de l'adéquation des logiciels, des capacités des ressources humaines à optimiser l'outil), et la formulation de recommandations à chaque niveau.
- ✚ L'organisation d'une formation groupée destinée aux 16 informaticiens des Centrales d'Afrique de l'Ouest, axée sur la maîtrise d'une version réactualisée du logiciel identifié.

3.1.2. Lancement d'une Consultation

Conformément aux procédures du IXème FED dans le cadre de marchés de service passés par une structure ayant reçu une Subvention, une consultation restreinte a été lancée le 19 mars 2007 auprès des prestataires CAFE Informatique (Bénin), PROFIL (Togo) et INTRAPOLE (Burkina Faso).

La Commission des Marchés de l'ACAME a recommandé que le marché soit attribué à INTRAPOLE Burkina Faso.

Ce marché a été notifié à l'Attributaire. Sa mise en œuvre a commencé le 09 décembre 2007 et se poursuivra jusqu'en fin juin 2008.

3.1.3. Etat de l'avancement de la mission d'analyse et de création de sites web

Le Cabinet INTRAPOLE a effectué toutes les missions de diagnostic de l'utilisation de l'outil informatique et de création de site web auprès des 13 Centrales d'Achats suivantes concernées par le Projet : Sénégal, Guinée Conakry, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Togo, Ghana, Bénin, Niger, Mauritanie, Gambie, Sierra Leone, Mali, Burkina Faso.

Les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats concernées ont attesté de la qualité de la mission et de l'atteinte des objectifs assignés.

3.2.Acquisition de matériel informatique et/ou de logiciel : activité en cours

Le budget comporte une ligne importante (390.000 Euros) pour l'acquisition de matériel informatique dans les 13 Centrales d'Achats concernées par la mission d'appui informatique, et une ligne de 16.000 Euros pour l'acquisition d'un logiciel de comptabilité pour le Secrétariat Permanent de l'ACAME.

Pour la bonne mise en œuvre de ce budget informatique, une demande de dérogation à la lettre d'origine a été adressée à M. l'Ordonnateur Régional du FED. Cette demande a été accordée le 16 novembre 2007.

Suite aux recommandations de la mission circulaire d'analyse, des besoins en équipement et / ou logiciels ont été identifiés dans chaque Centrale d'Achats évaluée. L'informaticien du Secrétariat Permanent a effectué un suivi de cette mission circulaire et a assuré l'interface entre les Prestataires de Service et les Bénéficiaires.

Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a communiqué les instructions à suivre conformément aux procédures du IXème FED et a préparé un dossier de consultation restreinte type pour les Centrales bénéficiaires.

Ces consultations réalisées localement ont été dépouillées par la plupart des Centrales d'Achats bénéficiaires et les dossiers ont été contrôlés ou sont en cours de validation par le Secrétariat Permanent.

Les marchés passés pour la PPM du Mali et la CAMEG du Togo ont été payés sur la première tranche du financement.

Les autres Marchés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée Bissau, Guinée Conakry, Mauritanie, Niger, Sénégal, Sierra Leone) ont été lancés par les Centrales d'Achats, selon les directives de l'ACAME et conformément aux procédures du IXème FED, puis contrôlés et signés par le Secrétariat Permanent. Ils ont pu être signés grâce au versement de la deuxième tranche de financement du Contrat de Subvention.

Tous ces marchés ont été réceptionnés et payés avant le 31 décembre 2008.

3.3.Signature de contrats de maintenance informatique par Centrale d'Achats

L'ACAME a payé un contrat de maintenance informatique la CAMEC de Mauritanie.

Cette activité, considérée comme marginale, n'a pas été étendue compte tenu des possibilités financières permises avec la deuxième avance.

4. PRESELECTION GROUPEE

4.1. Réalisation du 1er atelier du groupe d'experts portant sur la réalisation d'un dossier technique de présélection des fournisseurs et de validation des couples fabricants/produits

Il est nécessaire d'optimiser et d'harmoniser les procédures d'acquisition des médicaments, pour garantir la qualité des produits, tout en respectant les principes de mise en concurrence des fournisseurs.

Pour ce faire, l'ACAME a sélectionné de manière collégiale un groupe d'experts constitué de quatre pharmaciens africains ayant une longue expérience dans les Centrales d'Achats africaines.

Ce groupe d'experts s'est réuni lors d'un premier round qui s'est déroulé *du 27 novembre au 1^{er} décembre 2007, à Ouagadougou*, dans le but de définir de manière précise le dossier technique de présélection des fournisseurs des Centrales de l'ACAME, comportant toutes les exigences requises auprès des grossistes internationaux, des fabricants et des médicaments.

Ce guide technique a été traduit en anglais pour une meilleure appropriation par les Centrales d'Achats anglophones.

4.2. Réalisation du 2ème atelier du groupe d'experts portant sur la réalisation d'un dossier d'appel d'offres avec présélection

Un deuxième round a eu lieu *du 03 au 07 mars 2008 à Ouagadougou* avec ce même groupe d'experts, dans le but d'intégrer ce dossier technique dans un dossier standard d'appel d'offres international ouvert avec présélection.

5. LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE GROUPEE DE PROMOTION DES MEDICAMENTS ESSENTIELS GENERIQUES : activité réalisée

5.1. Choix du concept

L'ACAME a défini un concept de promotion des médicaments essentiels génériques, pour une campagne d'affichage groupée au niveau de tous les pays bénéficiaires.

Un concours a été lancé pour la réalisation de l'affiche auprès de trois agences africaines.

Après avoir étudié les offres techniques et financières, l'ACAME a attribué le Marché.

Les affiches, qui comportent le logo de la CEDEAO et de l'Union Européenne, ont été personnalisées pour chaque Centrale d'Achats, et traduites dans les trois langues officielles d'Afrique de l'Ouest.

5.2.Lancement de la campagne groupée sur l’Afrique de l’Ouest

Le lancement de la campagne, dont le thème central est « *Génériques et Généreux* », a eu lieu officiellement lors de la rencontre entre les Directeurs Généraux de l’ACAME et UNITAID, le samedi 16 février 2008.

Les affiches ont été livrées dans chacun des 16 pays d’Afrique de l’Ouest.

6. APPUI AU RÔLE DE SOUTIEN DU SECRETARIAT PERMANENT

6.1.Recrutement de personnel : activité réalisée

Un contrat a été établi avec deux gestionnaires en avril 2007, dans le but d’appuyer le Secrétariat Permanent dans ses activités et de former le personnel qui sera recruté.

Après publication dans les journaux, organisation de tests écrits et d’entretiens, la Commission de l’ACAME chargée du recrutement d’un comptable et d’informaticien a proposé les agents sélectionnés au Secrétaire Permanent, qui a entériné les décisions.

Le comptable et l’informaticien sont en poste au Secrétariat de l’ACAME depuis octobre 2007.

6.2.Marché de fourniture bureautique et informatique pour le Secrétariat Permanent et les Centrales d’Achats

La Commission d’appel d’offres de l’ACAME a lancé une consultation pour l’acquisition de matériel de bureautique et d’informatique pour le Secrétariat Permanent auprès de trois fournisseurs de la place.

Les commandes ont été effectuées et le matériel a été réceptionné.

6.3.Participation du Secrétariat Permanent à des réunions internationales

Le projet prévoit d’appuyer le Secrétariat Permanent dans son rôle de porte parole et de coordination des diverses activités menées par l’ACAME, en lui permettant de mener des missions ou à participer à des forums internationaux.

- ✚ Le Secrétariat Permanent a ainsi participé à la réunion sous régionale sur la situation des pharmaciens dans l’espace CEDEAO, organisée à Abidjan du 15 au 17 octobre 2007.
- ✚ Il a également participé à la 4^{ème} réunion de pilotage du PRSAO de Bissau, le 04 novembre 2007.
- ✚ Le Secrétariat Permanent s’est également rendu à la X^{ème} Assemblée Générale de l’ACAME, à Libreville, du 06 au 08 novembre 2007.

- ✚ Une mission du Secrétariat Permanent a été menée à Paris le 12 novembre 2007, pour rencontrer M. Philippe Douste-Blazy (UNITAID) et débattre de l'utilisation des Centrales d'Achats pour l'approvisionnement en médicaments pour la lutte contre les maladies prioritaires.
- ✚ Une rencontre a également eu lieu à Ouagadougou le 30 novembre 2007 entre le Professeur Michel Kazatchkine (Directeur Exécutif du Fonds Mondial) et une Délégation de quatre Directeurs Généraux de Centrales d'Achats membres de l'ACAME.
- ✚ Le Secrétariat Permanent s'est rendu à la 5^{ème} réunion du Comité de Pilotage du PRSAO le 07 décembre 2007 à Cotonou.
- ✚ Le Secrétariat Permanent a utilisé également cette ligne pour permettre à la Présidente de l'ACAME et au Conseiller d'assister à l'atelier régional de restitution de l'étude « Evaluation de la gestion des achats et des stocks de médicaments et consommables médicaux utilisés dans la lutte contre le VIH Sida dans la zone Afrique de l'Ouest et du Centre », qui s'est déroulé à l'UNICEF de Dakar du 22 au 24 avril 2008.
- ✚ Le Secrétariat Permanent de l'ACAME a participé à la rencontre entre les Producteurs Ouest Africains et Distributeurs de médicaments du 22 au 25 septembre 2008, ainsi qu'à la 7^{ème} réunion du Comité de pilotage du PRSAO à Ouagadougou, le 26 septembre 2008.
- ✚ Le Secrétariat Permanent a présenté l'état d'avancement du programme d'appui aux activités de l'ACAME en Afrique de l'Ouest sur PRSAO aux responsables de l'OOAS le 29 novembre 2008 à Ouagadougou, dans une ambiance constructive.

7. FOURNITURE DE CHAMBRES FROIDES : activité réalisée

7.1.Demande de fourniture de chambres froides par l'UNICEF Copenhague

La mise en œuvre de la Subvention prévoit l'acquisition de chambres froides pour certaines Centrales d'Achats d'Afrique de l'Ouest nécessaires, pour un montant total de 125.000 Euros.

L'ACAME a introduit une demande de dérogation au Ministre de l'Economie et des Finances du Bénin, Ordonnateur Régional du PRSAO, le 21 janvier 2008, dans le but de passer un contrat global avec l'UNICEF. Cette requête a été acceptée.

Cette procédure présente l'avantage d'obtenir grâce à la Centrale d'Achats UNIPAC des prix compétitifs, liés au groupage des quantités et à la mise en concurrence des fournisseurs, sans aucun risque de dérive.

L'UNICEF a également donné la garantie de respecter la règle d'origine européenne des produits dans les marchés de fourniture financés sur le IX^{ème} FED.

En outre, cette procédure d'achats préconisée permet d'assurer la qualité technique des chambres froides, de par l'expérience de l'UNICEF en la matière, et de faciliter en principe les procédures de dédouanement.

Par ce biais l'ACAME a gagné un temps précieux, car le lancement d'un appel d'offres aurait imposé des délais incompressibles.

7.2. Commande de chambres froides

Un mémorandum d'entente entre l'UNICEF et l'ACAME a été signé le 28 mars 2008, une cotation a été établie pour la fourniture de 6 chambres froides en Gambie, Mauritanie, Sénégal, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire, et un bon de commande a été passé par l'ACAME.

La livraison dans chaque Centrale d'Achats concernée a été effectuée ou réceptionnée.

8. Activités non réalisées

Deux activités n'ont pu être menées. Elles auraient nécessité le versement de la troisième avance, ce qui était incompatible avec les délais impartis. Toutefois, des mesures ont été prises pour que les travaux déjà entrepris par l'ACAME à ce sujet soient développés prochainement.

8.1. Atelier de validation du dossier de présélection groupée

Comme cet atelier n'a pu être organisé, le Secrétariat Permanent de l'ACAME a présenté les travaux de la présélection groupée lors de la XIème Assemblée Générale de l'ACAME d'Antananarivo.

Un CD comportant le guide technique à l'attention des Directeurs Approvisionnement et des Responsables Assurance Qualité des Centrales d'Achats, puis le dossier type d'appel d'offres international ouvert (DAOI) avec présélection a été présenté et distribué aux pays membres.

Une résolution officielle de l'Assemblée Générale est l'adoption de ce DAOI avec présélection dans le courant de l'exercice 2008/2009 par l'ensemble des Centrales d'Achats membres.

8.2. Atelier de validation de la base de données

Il était prématuré d'organiser un atelier de validation de cette base de données.

La base de données est en cours de conception actuellement au niveau du Secrétariat Permanent.

Les données provenant des Centrales d'Achats, et se rapportant aux fournisseurs, aux fabricants, aux prix d'achats et de vente des produits majeurs des Centrales d'Achats sont en cours de traitement.

Un atelier sur les vaccins, en collaboration avec l’OMS, a permis de compiler des données relatives à l’approvisionnement en vaccin.

Cette activité continuera en dehors du projet d’appui à l’ACAME en Afrique de l’Ouest.

9. Rapport administratif et financier

9.1. Le point des décaissements

Le Secrétariat Permanent de l’ACAME a reçu le 1^{er} avril 2007 une première avance correspondant à 80% du montant prévu en année 1, soit 723.908 Euros (474.852.777 FCFA).

Une deuxième avance de 373.562,75 Euros, (soit 245.041.101 FCFA) a été perçue par l’ACAME le 09 septembre 2008, après la réalisation en fin juin 2008 d’une mission de vérification des dépenses de l’Action, menée par le Cabinet CAFEC-KA.

Le total des montants décaissés au 31 décembre 2008 (date de la fin du contrat de subvention, incluant le paiement de la prestation du Cabinet d’audit CAFEC-KA) s’élève à un montant de 1.054.034,84 Euros (soit 691.401.529 FCFA).

Le taux de décaissement par rapport aux deux avances versées à l’ACAME est de 96 %.

L’ACAME a pris toutes les dispositions pour que le Cabinet CAFEC-KA puisse auditer ces comptes (contractualisation et engagement des dépenses) durant la semaine du 1^{er} au 18 janvier 2009.

Par rapport à l’ensemble du budget initialement prévu, il est de 81 %, mais la lourdeur des procédures de contrôle et de versement des avances n’a pas permis de réaliser un taux d’exécution supérieur.

10. Conclusion

Le projet d’appui aux activités de l’ACAME en Afrique de l’Ouest, qui s’est déroulé lors des exercices 2007 et 2008 a été exécuté de manière très satisfaisante par l’ACAME (cf. site web de l’ACAME www.acame.org rubrique PRSAO).

Il a été fort apprécié des bénéficiaires, comme le montrent les multiples témoignages sur les films tournés lors de la tenue des principales activités. Toutes les Centrales d’Achats d’Afrique de l’Ouest ont adhéré aux activités particulièrement adaptées à leurs préoccupations.

Ce programme d’appui aux activités de l’ACAME en Afrique de l’Ouest, présenté fréquemment comme modèle par l’ACAME auprès des autres partenaires (Fonds Mondial, OMS, UNITAID, Coopération Française, etc), a permis pour la première fois de mettre en place une collaboration enrichissante entre toutes les Centrales d’Achats d’Afrique de l’Ouest, qu’elles soient francophones, anglophones ou lusophones.

De part sa très haute technicité, il a contribué à accroître les performances de ces Centrales d'Achats en développant les capacités de ses membres par à la mise en œuvre de formations pluridisciplinaires bien ciblées, en harmonisant et optimisant des procédures communes de travail et des outils indispensables tels l'informatique.

L'ACAME se positionne désormais comme un outil d'intégration régionale incontournable, dont la crédibilité s'est assise grâce à la gestion de ce programme d'appui financé par la Commission Européenne.

L'ACAME souhaite vivement qu'un tel soutien de la Commission Européenne puisse se renouveler, compte tenu des capacités d'organisation et d'absorption qu'elle a pu démontrer.

Le Secrétariat Permanent reste à la disposition de la Délégation de la Commission Européenne pour la conception et la présentation d'un autre programme régional en appui aux Centrales d'Achats concernées.

Lazare BANSSE
Secrétaire Permanent
ACAME